

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint Germain-sur-Ay

**Extrait du registre
des Décisions
du Maire**

DECISION DU MAIRE N° 2023-114

**1 – COMMANDE PUBLIQUE
1.1 – Marchés publics**

Le Maire,

VU, Le Code Général des Collectivités Locales,

VU, La Délibération n° 2020-05-06 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal décide de déléguer à M. Le Maire la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant du marché est inférieur à 90 000 € HT,

VU, le devis 3037916 de chez SARL La Haye Motoculture pour l'acquisition de vêtement de travail et de sécurité, pour un montant de 524,93€ HT (629,92€ TTC);

DECIDE

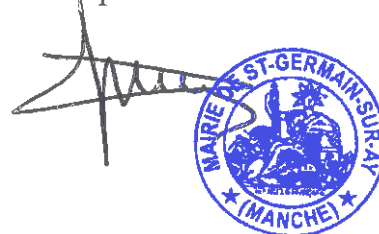
Article 1er :

D'accepter et de signer le devis 3037916 de chez SARL La Haye Motoculture pour l'acquisition de vêtement de travail et de sécurité en lien avec le tronçonnage et l'élagage, pour un montant de 524,93€ HT (629,92€ TTC);

Article 2 :

que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, en dépenses de fonctionnement, à l'article 60636 « vêtement de travail ».

Fait à Saint-Germain/Ay,
Le 17 Novembre 2023,
Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité le (cf. visa du contrôle de légalité) ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.